



CONFORMITÉ
DES MARQUAGES

par

BUREAU VERITAS

BIENS DE CONSOMMATION FRANCE

**ARTS DE
LA TABLE**

ASSUREZ-VOUS DE LA **CONFORMITÉ
DES MARQUAGES** DE VOS ARTICLES
« ART DE LA TABLE »

BUREAU VERITAS
**BIENS DE CONSOMMATION
FRANCE**



**BUREAU
VERITAS**

Move Forward with Confidence

POURQUOI ?

La DGCCRF a publié le 14 juin 2016 les résultats d'une enquête nationale portant sur les objets destinés au contact alimentaire.

Bien que l'indication de l'usage pour contact alimentaire soit généralement présente sur les produits, certaines mentions obligatoires demeurent très souvent absentes dans l'étiquetage, en particulier dans les enseignes non spécialisées ou bon marché.

- Les **instructions d'emploi** font parfois défaut, ou ne sont pas conformes à la législation relative à l'emploi de la langue française. Les logos présents sont parfois difficiles à comprendre.
- L'indication du **nom** et de l'**adresse** des opérateurs fait encore fréquemment défaut.
- Les contrôles font état d'**allégations** non justifiées, notamment relatives à une origine française fictive des produits.

Malgré les améliorations constatées, la situation reste insatisfaisante et **la DGCCRF devrait maintenir la pression de contrôle dans ce secteur.**



UNE SOLUTION POUR VOUS ASSURER DE LA CONFORMITÉ DE VOTRE ÉTIQUETAGE : LA REVUE DE MARQUAGES

CHAMP D'APPLICATION :

La revue de marquages concerne les articles destinés à être mis en contact direct avec les denrées alimentaires ou dont on peut raisonnablement prévoir qu'ils entreront en contact avec les denrées. A titre d'exemples : Plats, casseroles, boîtes de conservation, couverts, accessoires de cuisine, ustensiles de préparation culinaire,...

SOLUTION :

Il s'agit de vérifier l'exactitude et la pertinence des mentions d'étiquetage obligatoires selon le règlement 1935/2004 et les normes applicables à l'article.

BÉNÉFICES :

Vous connaîtrez précisément les mentions devant figurer sur votre étiquetage.
Vous pourrez donc ajuster en conséquence vos marquages et garantir ainsi leur conformité avec la réglementation.

TARIF :

Deux tarifs sont proposés en fonction de la typologie de l'article :

**REVUE DE
MARQUAGES**
« ART DE LA TABLE »

Article non destiné à la cuisson

89€

Délai : 5 jours

Fournir

1 article et son emballage

Article destiné à la cuisson

109€

Délai : 5 jours

Fournir

1 article et son emballage

POUR ALLER PLUS LOIN, UNE OFFRE GLOBALE :

Nous pouvons vous proposer un programme d'évaluation complet regroupant la revue de marquages, les essais réglementaires et des essais de performance, afin de positionner vos articles par rapport à ceux de la concurrence (étude comparative/benchmarking).

CONTACTEZ-NOUS

Bureau Veritas Biens de Consommation France

03 20 46 34 56

contact.bvcpfrance@fr.bureauveritas.com

Rue John Hadley - B.P. 20431 F-59658 Villeneuve d'Ascq Cédex



BUREAU
VERITAS